

Renforcement des capacités pour la protection des personnes

Nous devons entreprendre une réforme de nos institutions mondiales, régionales et nationales. À mesure que les menaces à la paix et à la sécurité internationales évoluent, nous devons adapter les institutions et les moyens dont nous disposons pour y faire face. Nous devons renforcer les mécanismes multilatéraux existants et, dans certains cas, négocier de nouveaux accords, conventions et instruments pour mieux protéger les personnes. Nous devons donner à l'ONU les moyens dont elle a besoin pour devenir une organisation solide, dotée de la volonté politique et des ressources nécessaires pour agir. Il faudra également permettre aux organisations régionales de sécurité de réaliser leur plein potentiel et obtenir des engagements fermes pour l'édification d'institutions nationales démocratiques durables.

Pour une meilleure coordination des politiques

La sécurité humaine nécessite un ensemble complexe de priorités, car ses différents aspects sont intimement liés sur le plan conceptuel et sur le plan opérationnel. Les mesures adoptées pour favoriser la sécurité doivent être étroitement intégrées aux stratégies axées sur la promotion des droits de la personne et le développement

humain afin de produire des effets synergiques au niveau de la formulation des politiques et de l'action, y compris l'action préventive. De plus, les organisations chargées de l'élaboration de ces politiques devront agir « horizontalement » plutôt que « verticalement », et elle devront coordonner leurs initiatives. Pour être efficaces, les interventions nécessiteront une collaboration étroite entre les organisations multilatérales, les gouvernements, le secteur privé et les groupes de la société civile.

Investir dans le savoir

La sécurité humaine est un domaine à forte concentration de connaissance. La mise en place d'un nouveau cadre conceptuel permettant de réfléchir à la sécurité, d'élaborer des politiques judicieuses et éclairées et de cerner les nouvelles menaces nécessitera un certain investissement dans la recherche et la formulation de politiques. Elle exigera un effort concerté pour comprendre la nature de ces menaces et les interactions qui s'exercent entre elles et pour mettre au point des solutions efficaces et détaillées qui sortent des sentiers battus. Il faudra en même temps recourir à de nouveaux moyens de communication pour maximiser la valeur et l'influence des nouveaux concepts proposés.

Promotion d'approches complémentaires

Les approches complémentaires joueront aussi un rôle important. Du point de vue de la politique étrangère canadienne, le principal avantage du concept de la sécurité humaine réside dans le fait qu'elle vise essentiellement à protéger les gens contre la violence. Cet axe conceptuel permet de combler une importante lacune de la réflexion et de l'action internationales à l'aube du troisième millénaire. En même temps, il faut bien se rendre compte que les priorités et les approches de la sécurité humaine varieront d'une région et d'un pays à l'autre : les dangers qui menacent les personnes dans une partie du monde diffèrent souvent de ceux qui se manifestent ailleurs. Comme les ressources sont limitées et que nous vivons dans un monde où notre vie et notre sécurité essentielle sont de plus en plus interdépendantes, la recherche d'approches complémentaires – à défaut de plans d'action identiques – devrait être un important objectif.



Au Timor-Oriental, des enfants accompagnent un soldat de la paix de l'ONU dirigeant une patrouille de sécurité à Dili. (1999)